



Direction de la
Statistique et de la
Comptabilité
Nationale

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
MINISTRE DU PLAN ET DE
L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

CONDITIONS D'ACTIVITE DE LA POPULATION DE YAOUNDE

Premiers résultats

JUIN 1993

AVANT PROPOS

Les résultats d'enquête présentés ici s'inscrivent dans un schéma d'études et de collaborations originales qui mérite d'être précisé.

1. L'objectif principal : une approche macroéconomique du secteur informel.

DIAL mène, pour le compte du Ministère du Plan et de l'Aménagement du Territoire camerounais, une étude sur l'évolution macroéconomique, tant passé que prospective, du Cameroun. Il est vite apparu que l'appréciation des conditions d'ajustement du secteur productif à la crise passait par la mobilisation d'informations statistiques adéquates, notamment sur le secteur informel. L'approche de ce secteur est conçue non seulement sous l'angle traditionnel de l'analyse d'une composante du secteur productif mais aussi à travers son rôle dans la satisfaction de la demande des différents agents économiques. L'objectif ultime est d'intégrer ce secteur dans la réflexion macroéconomique en se fondant sur les résultats de données d'enquêtes; cette démarche doit permettre de valider une représentation formalisée du rôle macroéconomique de ce secteur afin de dégager des propositions de politique économique le concernant.

2. Une méthodologie originale : une enquête en plusieurs phases (1-2-3) qui s'appuie sur l'élaboration d'un plan de sondage à partir de photos satellite et aériennes.

Ménée dans un premier temps et pour des raisons pratiques sur la seule ville de Yaoundé, cette enquête a pour objectif de donner une vision statistiquement représentative des conditions d'emploi de la population et du secteur informel à Yaoundé. Ainsi, la phase 1, dont les premiers résultats sont l'objet de cette publication, vise à donner une vue exhaustive des conditions d'emploi de la main-d'oeuvre. L'ensemble des patrons d'unités informelles, identifiés lors de phase 1, sont enquêtés sur leur mode de production dans la phase 2. Enfin, les modalités d'appel à la production du secteur informel par les différents agents économiques font l'objet de la troisième phase.

3. Une collaboration scientifique réussie et multiforme.

Signes évidents de la réussite de cette opération : la cohérence interne des résultats, les délais de réalisation des différentes étapes et le respect du calendrier par plusieurs équipes. Ainsi, décidées à l'été 1992, les opérations de collecte et de saisie des données sont terminées à l'été 1993.

DIAL a assuré la conception d'ensemble de l'opération.

Le plan de sondage mis au point par des chercheurs de DIAL et de l'ORSTOM, découle de l'utilisation d'une méthode élaborée par l'ORSTOM, appliquée pour la première fois en Afrique et qui utilise les résultats de la télédétection par satellite. Les questionnaires proposés par DIAL, en fonction de ses objectifs, ont été finalisés à suite d'échanges de vues avec les statisticiens-économistes de DSCN, en fonction de leur expérience de terrain et des résultats d'enquêtes pilotes,

La DSCN a mené les opérations suivantes : repérage des îlots, dénombrement des ménages, enquêtes phases 1,2,3, saisie et apurement des fichiers de données correspondants. DIAL a pris en charge l'analyse statistique conduisant aux premiers résultats, qui ont été arrêtés après discussion avec la DSCN. Des travaux plus approfondis seront publiés avant la fin de 1993, par DIAL et la DSCN.

4. Un financement multiple.

Lancées grâce à l'appui financier du Ministère Français de la Coopération et du Développement, ces différentes enquêtes ont également bénéficié du soutien de l'Office Statistique des Communautés Européennes (EUROSTAT) pour la mise au point de la méthodologie d'enquête et bien sûr de l'administration camerounaise par le biais du coût salarial des personnels affectés à cette enquête.

Les phases 2 et 3 de cet ensemble d'enquêtes feront l'objet de publications au quatrième trimestre de 1993.

J. TEDOU
Directeur de la DSCN

G. de MONCHY
Directeur de DIAL

SOMMAIRE

• Principaux résultats	Page 1
• I La situation socio-démographique	Page 2
• II L'activité	Page 3
• III Le chômage	Page 5
• IV Structure et dynamique des emplois	Page 9
• V Revenus du travail et conditions d'activité	Page 13
• Méthodologie, concepts et indicateurs	Page 17

ENQUETE 1-2-3

Conditions d'emploi de la population à YAOUNDE

PRINCIPAUX RESULTATS

La phase 1 de l'enquête révèle le contexte général et les traits saillants de l'activité et du chômage à Yaoundé.

- Une population très jeune, à forte dynamique migratoire, les migrants provenant des villes plus que des campagnes.

- Une population instruite, où l'on retrouve la trace des efforts consentis pour l'allongement de la formation et la scolarisation des jeunes filles.

- Un taux d'activité élevé: une personne sur deux, âgée de 10 ans et plus a une activité économique ou recherche un emploi.

- **Un taux de chômage élevé, de 24,6%**, au sens du **Bureau International du Travail**: un actif sur quatre est donc à la recherche d'un emploi.

- Au total, sur 552 000 personnes de 10 ans et plus, 111 000 sont inactives, 166 000 sont des "travailleurs découragés", qui souhaiteraient avoir une activité économique, mais qui ne font pas de démarches dans cette direction. Reste donc pour une population active de 275 000 personnes, 68 000 chômeurs et 207 000 actifs occupés, dont 62 000 sont par ailleurs en situation de sous-emploi, travaillant contre leur gré moins de 35 heures par semaine.

Ainsi, pour trois catégories de la population, totalisant 296 000 personnes, l'activité économique est soit insuffisante (62 000), soit recherchée (68 000) ou bien encore simplement espérée (166 000). **L'insertion sur le marché du travail à Yaoundé est particulièrement affectée par la crise économique.**

- Le taux de chômage est très élevé chez les jeunes et le diplôme n'est pas un viatique contre le chômage: 31% des personnes ayant fait des études supérieures sont au chômage.

- **Il s'agit surtout d'un chômage de première insertion, l'effet des compressions de personnels sur les actifs d'âge mûr est en effet moins fort que celui du gel des embauches sur l'accès à l'emploi des jeunes.**

- Il s'agit d'un chômage de très longue durée, qui dure le plus souvent plusieurs années.

Dans ce contexte général, les actifs occupés, qui sont une minorité, se regroupent autour de **trois pôles d'activité** où les structures d'emploi, les revenus et les conditions de travail sont très contrastées:

- En premier lieu, **le secteur public et parapublic** (administrations et entreprises publiques), qui emploie 28,4% des actifs occupés. La moitié des salariés y sont des cadres, moyens ou supérieurs, de

niveau scolaire élevé et dont l'emploi est très stable: l'ancienneté moyenne est supérieure à 10 ans. Le revenu dans le secteur public occupe le haut de la hiérarchie salariale, et les prestations sociales y sont très répandues;

- En second lieu, **le secteur des entreprises privées formelles et le secteur social**, qui regroupent 14,3% de la main-d'oeuvre. Il se caractérise par une dominance des petits établissements, où plus de la moitié des postes sont des emplois commerciaux ou de services aux ménages. L'ancienneté moyenne est inférieure à 6 ans, et les salaires se situent nettement en deçà de ceux du secteur public.

- Enfin, **le secteur des entreprises privées informelles**, qui concentre 57,3% des actifs occupés. Les deux tiers sont des travailleurs à compte propre, n'employant pas de salariés. La taille des établissements est très faible et les conditions d'activité précaires. L'emploi informel est avant tout commercial et de services, mais on observe aussi une bonne représentation dans certaines branches de l'industrie. La main-d'oeuvre est jeune, faiblement scolarisée, et très féminine. Les revenus et avantages sociaux y sont plus bas que dans les autres secteurs.

C'est aussi le secteur informel qui est, depuis le début de la crise, le principal moteur de la création d'emplois. Sa montée en puissance est nette à partir de 1985: alors que le secteur public était auparavant le principal pourvoyeur d'emplois, le secteur informel a pris progressivement la relève pour offrir en 1992 plus des trois quart des créations (brutes) d'emplois à Yaoundé.

- Finalement, l'enquête restitue l'image d'un marché du travail profondément dégradé. Un chômage massif et croissant, notamment chez les jeunes (dont les problèmes d'insertion sont porteurs d'un conflit d'intérêt entre générations), et un sous-emploi important en sont les symptômes patents. De plus, le secteur informel semble avoir atteint ses limites dans sa capacité à absorber les excédents de main d'oeuvre. Aussi, les politiques visant à la résorption des déséquilibres macroéconomiques devront prendre en compte explicitement la situation actuelle en matière de conditions d'activité des ménages.

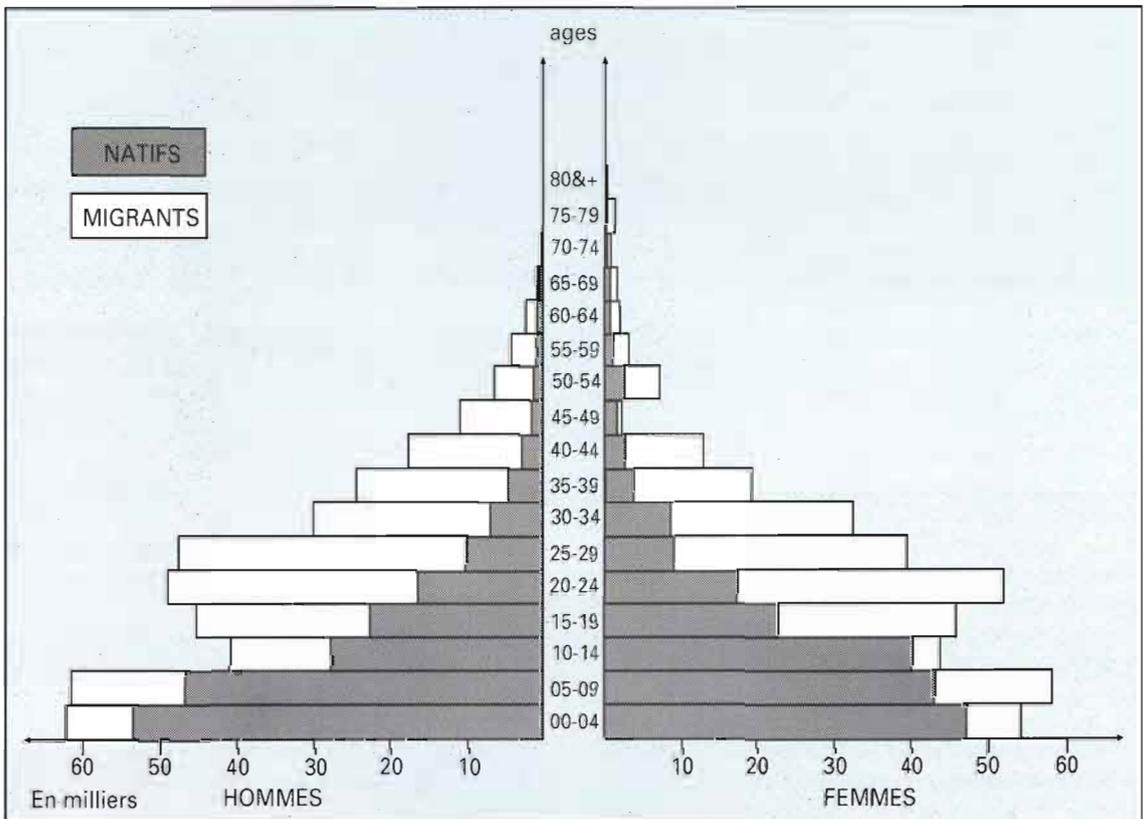
I.- LA SITUATION SOCIO DEMO- GRAPHIQUE

La population des ménages ordinaires de Yaoundé compte 793 000 personnes en février 1993. Les hommes y sont légèrement majoritaires, puisqu'ils représentent 51,4 % de l'ensemble. Cette sur-représentation masculine s'explique entièrement par le phénomène migratoire, puisque cette proportion

n'est plus que de 50,2 % lorsqu'on ne prend en compte que les natifs de Yaoundé.

La distribution par âge de la population présente les caractéristiques classiques des villes des pays en développement, avec une prépondérance massive des jeunes. L'âge moyen y est légèrement inférieur à 20 ans. Plus de la moitié des habitants a moins de 20 ans, tandis que seulement 1,2 % a plus de 60

GRAPHIQUE 1
LA PYRAMIDE DES AGES



ans. Cet effet est encore plus notable chez les natifs, dont 75,6 % ont moins de 20 ans.

Les irrégularités observées sur la pyramide des âges proviennent du profil spécifique des migrants, particulièrement nombreux entre 15 et 30 ans. Ils viennent à Yaoundé pour y poursuivre des études ou pour y chercher un emploi.

Dynamique migratoire

La pluri-ethnicité observée de Yaoundé est fortement corrélée avec la dynamique migratoire vers la capitale. En 1993, plus de la moitié des habitants sont des migrants. Trois provinces constituent les principaux réservoirs de migration vers la capitale. Il s'agit en premier lieu de la province du Centre, dont

28,3 % des migrants sont originaires. A cette migration de proximité (migration intra-provinciale), s'ajoute une migration de plus large amplitude, en provenance du Littoral (21,3 %) et de l'Ouest (20,4 %).

La migration vers Yaoundé est avant tout un phénomène urbain puisque seulement 18,3% des migrants étaient des villageois avant d'arriver. Un gros contingent provient des chefs lieux de département (40,9 %), 18,8 % des chefs lieux de province et 15,3 % de Douala. Les principales raisons qui ont motivé la migration sont d'abord le désir de rejoindre sa famille (42,9 % des cas), les possibilités d'y poursuivre des études (25 %), ou d'y trouver un emploi (18,9 %).

Scolarité

Sur l'ensemble de la population, 81,3 % des personnes ont fréquenté l'école. Mais cette proportion atteint 94,8 % des 6 ans et plus (âge théorique de début de l'école primaire). Sur longue période, la situation s'est fortement améliorée puisque 99,5 % des 10-14 ans ont été à l'école, 89,8 % des 40-44 ans, 59,4 % des 60-64 ans, et à peine 10,5 % des personnes âgées de 70 ans et plus.

Globalement, on observe un net progrès dans l'allongement de la durée de la scolarité (scolarité réussie), et une réduction des écarts hommes/femmes. Cependant, il faut noter que les femmes enregistrent toujours un taux d'accès à l'enseignement supérieur sensiblement plus faible.

Comme ombre au bilan, il convient de mentionner le phénomène de non scolarisation ou de déscolarisation. Dans la classe d'âge 6-9 ans, seulement 92,3 % vont encore à l'école. Cela signifie que 7 500 enfants sur 97 000 ne sont pas scolarisés, soit qu'ils n'aient jamais été inscrits à l'école, soit qu'ils en aient été retirés. Cette proportion monte à 96,7 % entre 10 et 14 ans, mais tombe à 69,2 % entre 15 et 19 ans.

Composition des ménages.

La taille moyenne des ménages ordinaires à Yaoundé est de 5,4 personnes, soit un total de 146 500 ménages. Cette moyenne

s'accompagne d'une très forte dispersion. Ainsi, 13,4 % des ménages sont constitués par des personnes seules (ménages mono-nucléaires), tandis qu'à l'autre extrémité, 12,3 % comptent 10 personnes ou plus.

Une typologie simple de la composition des ménages montre que le modèle de la famille nucléaire est loin de représenter la norme à Yaoundé. Seulement 19,5 % des ménages sont composés d'un couple avec enfant(s). 55 % des ménages soit 553 000 des habitants de Yaoundé, sont organisés sur la base de la famille élargie, hébergeant d'autres membres apparentés ou non au chef de ménage.

Il faut soulever l'importance numérique des ménages monoparentaux (un tiers des ménages), dirigés aussi bien par des hommes que par des femmes. Cependant, lorsque le chef de ménage est une femme, le ménage est presque systématiquement mono-parental, avec les conditions de précarité qui en découlent. Or, un quart de l'ensemble des ménages ont une femme pour chef. Cette proportion est stable, quel que soit l'âge du chef de ménage, sauf pour les plus âgés (plus de 60 ans), où la proportion de ménages dirigés par une femme dépasse 45 %. On peut expliquer ce résultat par l'espérance de vie supérieure des femmes.

Enfin, la polygamie du chef de ménage est pratiquée dans 8 % des ménages de la capitale.

La taille et la composition des ménages varie fortement en fonction du cycle de vie des ménages, du sexe de son chef, et du type de ménages considérés.

II.- L'ACTIVITE

La taille de la population active est un indicateur du nombre d'individus engagés sur le marché du travail, qu'ils exercent un emploi (actifs occupés), ou qu'ils en recherchent un (chômeurs).

Sur une population potentiellement active (individus de 10 ans et plus) de 552 000 personnes, Yaoundé compte 275 000 actifs, soit un taux d'activité global de 49,8 %.

Ainsi, une personne sur deux est active. Ce taux d'activité passe à 58,7 % si l'on restreint la population potentiellement active aux personnes de 15 ans et plus.

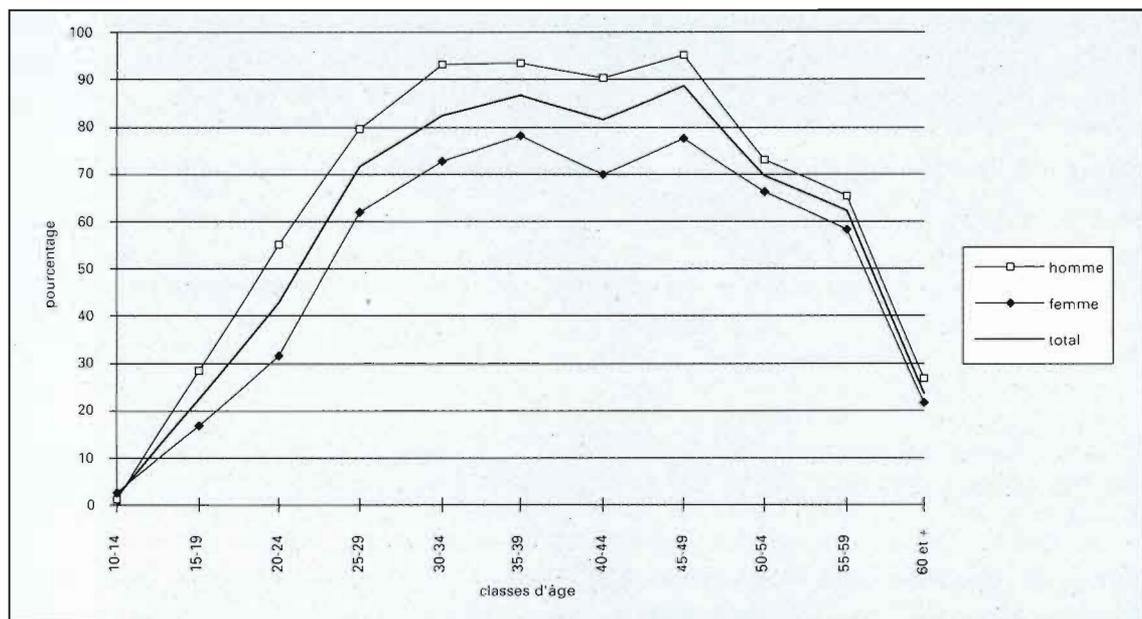
Les taux d'activité.

Le taux d'activité global cache de fortes disparités suivant le statut des individus. En premier lieu, les hommes enregistrent un taux d'activité largement supérieur à celui des femmes (resp. 58,3 % et 41 %). Ceci traduit le rôle social joué par chacun des deux genres, les femmes se partageant entre deux fonctions: la prise en charge de la reproduction in-

terne des unités familiales et une contribution importante au pouvoir d'achat des ménages à travers l'exercice d'une activité économique. D'ailleurs, les femmes actives passent en moyenne 18 heures par semaine à effectuer des travaux domestiques en plus de leur emploi, soit presque autant que les inactives.

En second lieu, le taux d'activité épouse les étapes successives du cycle de vie. Les taux d'activité croissent rapidement à mesure que les jeunes sortent du système scolaire et s'intègrent à la vie professionnelle. Le maximum est atteint entre 35 et 39 ans, avec un taux d'activité total de 86,7 %, dont

GRAPHIQUE 2
TAUX D'ACTIVITE PAR SEXE ET PAR AGE



78,1 % pour les femmes et 93,6 % pour les hommes. A partir de cet âge, les taux d'activité refluent lentement, pour s'effondrer après 60 ans. Il est intéressant de noter que si le niveau du taux d'activité des femmes au cours de la vie est toujours inférieur à celui des hommes, il a le même profil en fonction de l'âge.

Un autre indicateur du cycle de vie des individus est saisi par le statut au sein des ménages. Ce sont les chefs de ménages qui enregistrent les taux d'activité les plus élevés (85,5 %), les enfants de ces derniers les plus faibles (19,4 %), tandis que les conjoints et les autres membres du ménage ont des positions intermédiaires.

TABLEAU 1
TAUX D'ACTIVITE
PAR SEXE ET PAR AGE

	10-29	30-49	50 et +	Total
Hommes	42,7	93	58,6	58,3
Femmes	27,3	74,1	48,6	41
Total	35	84,2	53,4	49,8

Qui sont les inactifs.

Les deux grands groupes d'inactifs sont les jeunes en cours de scolarité (68,5 %) et les femmes au foyer (12,4 %). La proportion de retraités est négligeable.

Dans plus de 96 % des cas, ces inactifs sont pris en charge par d'autres personnes, en général des membres de leur famille (au sens large). Ceci montre la prédominance quasi exclusive des revenus du travail comme source de revenus des ménages à Yaoundé.

Enfin, une caractéristique majeure de la population inactive à Yaoundé provient du fait que seulement 40 % ont choisi ce statut de façon volontaire (qu'ils considèrent ne pas être en âge de travailler, ou ne pas avoir besoin de travailler pour vivre). Pour 166 000 personnes, l'absence d'activité correspond en fait à une forme de chômage déguisé, soit qu'elles se soient retirées du marché du travail parce qu'elles ne pensent pas pouvoir obtenir d'emploi compte tenu de la situation, ou de leurs qualifications propres, soit qu'elles attendent le résultat d'une démarche qui tarde à se concrétiser. La frontière est donc floue entre ce type d'inactifs, les travailleurs découragés, et les chômeurs qui eux sont comptabilisés dans la population active, et dont ils partagent un certain nombre de traits. Ainsi, ces deux groupes jouissent d'un même niveau scolaire élevé, à la fois légèrement supérieur à celui des actifs occupés (du fait de leur jeunesse), et surtout largement supérieur aux "vrais" inactifs.

Ce formidable volant de main-d'oeuvre potentielle, est une des nombreuses mesures de l'importance de l'offre de travail inemployée, susceptible d'intégrer ou de se retirer du marché du travail en fonction des signaux émis sur ce dernier (augmentation de la de-

mande de travail, augmentation du salaire réel, etc.). Leur présence laisse supposer que le nombre d'emplois à créer pour résorber le chômage serait très élevé, compte tenu de la flexion probable des taux d'activité.

III.- LE CHOMAGE

Le chômage est un indicateur des tensions sur le marché du travail, marquant le désajuste entre offre et demande. La récession qui affecte le pays dans son ensemble depuis plus de sept ans, touche de plein fouet la capitale, puisque le chômage y atteint 24,6 % de la population active. Un actif sur quatre, soit 68 000 personnes, sont sans emploi et à la recherche d'un emploi. Ce résultat montre en particulier que la capacité d'absorption du secteur informel a atteint ses limites; en effet, on montrera plus que ce secteur a été le principale pourvoyeur d'emplois nouveaux dans la période récente.

Profils des taux de chômage.

Ce taux de chômage global recouvre de profondes disparités suivant la catégorie de population considérée. Si la vulnérabilité au chômage n'est pas sensiblement différente entre hommes et femmes (elle est même légèrement plus faible chez les femmes : 24,2 % contre 24,9 %), elle varie fortement suivant la classe d'âge. Ce sont les jeunes actifs entre 20 et 30 ans qui rencontrent les plus grandes difficultés à s'insérer sur le marché du travail. Le taux de chômage atteint même 47,2 % chez les jeunes femmes âgées de 20 à 24 ans.

TABLEAU 2
TAUX DE CHOMAGE
PAR SEXE ET PAR AGE

	10-29	30-49	50 et +	Total
Hommes	31,9	18,3	18,5	24,9
Femmes	39,6	12,7	2,7	24,2
Total	34,9	16,1	11,0	24,6

L'analyse du profil des taux de chômage par âge met en évidence l'existence de deux

modèles différents suivant le sexe. Jusqu'à 35 ans environ, la courbe des taux de chômage des hommes et des femmes présente la même forme, la différence se situant dans les niveaux atteints, systématiquement supérieurs pour ces dernières. Mais après 35 ans, les courbes se

croisent. Alors que chez les hommes le taux de chômage se stabilise autour de 20 %, il s'effondre rapidement chez les femmes et devient négligeable après 45 ans. Ce résultat est d'autant plus intéressant que la chute du taux de chômage pour les femmes d'âge mûr ne

GRAPHIQUE 3
TAUX DE CHOMAGE PAR SEXE ET PAR AGE



proviens pas, comme on aurait pu le supposer, d'un retrait massif du marché du travail. En fait, la dynamique divergente du taux de chômage par genre s'explique par la proportion croissante des emplois féminins non-salariés, et tout particulièrement des emplois dans le secteur informel. A partir de 35-40 ans, les femmes soit deviennent inactives, soit occupent un emploi marginal de non-salariée, tandis qu'une proportion encore conséquente des hommes continue à chercher un emploi.

La position dans le ménage est aussi un facteur discriminant dans la recherche d'emploi. Ce sont bien sûr les membres "secondaires" du ménage (conjoint, enfants, autres membres du ménage) qui pâtissent le plus de la faible demande de travail. Cependant, le taux de chômage de 14,4 % chez les chefs de

ménages montre que la situation est particulièrement tendue, dans la mesure où ces derniers sont les principaux pourvoyeurs de revenus des ménages.

A l'inverse de ce qu'on observe dans les pays développés, le diplôme n'est pas un facteur prémunissant contre le chômage. Ce dernier tend à croître avec le niveau d'étude. Ainsi, le chômage touche 6,4 % des actifs qui n'ont pas été à l'école, et 30,9 % chez ceux qui ont déclaré avoir effectué des études supérieures. Ce n'est que pour les catégories les plus diplômées (plus de 14 années d'études) que le taux de chômage décroît légèrement.

Qui sont les chômeurs.

60,4 % des chômeurs sont des hommes. Ils se recrutent principalement chez les

jeunes, puisque 65,9 % ont moins de 30 ans et 89,8 % moins de 40 ans. Leur niveau scolaire est relativement élevé, 69,9 % ayant été au delà de l'école primaire, et 17 % ayant atteint l'université. Si 41,4 % sont des membres de ménages n'appartenant pas à une famille nucléaire, 27,1 % sont des chefs de ménage.

Les chômeurs forment une population hétérogène dans laquelle l'origine du chômage apparaît comme un facteur discriminant. Ainsi, il convient de distinguer deux types de chômeurs : ceux qui tentent d'obtenir leur premier emploi (les "primo-demandeurs") et ceux qui ont perdu leur emploi (les "anciens occupés").

Plus de 60 % des chômeurs sont des primo-demandeurs. L'ajustement de l'emploi s'est donc principalement fait par le gel des embauches, et seulement en second lieu par compression de personnel.

Les primo-demandeurs

Cette catégorie de chômeurs, qui regroupe plus de 41 000 personnes dont près de la moitié de femmes, se caractérise par sa jeunesse et par un niveau d'éducation élevé. Avec un âge moyen de 25 ans (34 ans pour les autres chômeurs), et plus des trois quart appartenant à la tranche d'âge 20-30 ans, ces chômeurs sont, pour la grande majorité, à la recherche de leur premier emploi à la sortie du système scolaire.

Il sont les plus titrés, puisqu'ils jouissent d'un niveau d'étude moyen dépassant 10 ans, et que 25 % d'entre eux ont fait des études universitaires. Ce résultat n'est pas dû à un simple effet de structure puisque, à âge égal, les primo-demandeurs sont les plus diplômés, à parité avec les "travailleurs découragés", et largement devant les actifs occupés et les "vrais" inactifs.

Si les difficultés d'insertion sur le marché du travail se font fortement sentir chez ces jeunes diplômés (notamment à cause de la contraction de la demande de travail dans les secteurs formels, privés et publics, qui constituaient avant la crise leur débouché naturel), il ne faut pas négliger le fait que deux primo-demandeurs sur cinq se sont arrêtés au cycle primaire ou ont effectué un enseignement secondaire technique. De plus, dans la catégorie

des 20-30 ans, qui forme le gros des primo-demandeurs, le "taux de chômage d'insertion" (proportion des chômeurs primo-demandeurs dans la population active) touche 11,7 % de ceux qui n'ont qu'un niveau primaire et 16,7 % de ceux qui ont fait des études techniques. Donc, même à supposer que les diplômés de l'enseignement supérieur aient arrêté leurs études plus tôt, ils se seraient trouvés confrontés à un marché du travail déjà saturé.

Les taux de chômage constatés étant élevés même pour les faibles qualification, il serait, sans aucune mesures plus précises, difficile d'incriminer l'inadéquation d'un système scolaire produisant des diplômés dont la qualification ne répondrait pas à la demande de travail des entreprises; ceci d'autant plus que celles-ci sont fortement touchées par une réduction de leurs débouchés qui se répercute sur leurs besoins en main d'oeuvres

Les anciens occupés

75 % des chômeurs qui ont perdu leur emploi ont été licenciés, le quart restant ayant démissionné volontairement soit parce qu'ils étaient insatisfaits par l'emploi qu'ils occupaient, soit pour des raisons d'ordre personnel. Ce sont surtout les salariés, et plus particulièrement les employés et ouvriers, du secteur privé moderne (surtout dans les entreprises de 50 à 500 personnes) et des entreprises parapubliques qui ont fait les frais des compressions de personnels. C'est la branche du BTP qui a le plus pâti de la récession en ajustant l'emploi. L'emploi dans l'administration publique était jusqu'à début 1993 préservé. Mais il faut rappeler que dans ce secteur, l'ajustement à plutôt pris la forme de gel des embauches, notamment de jeunes diplômés, qui ne trouvent plus de débouchés professionnels.

Caractéristiques et durée du chômage.

La durée du chômage est particulièrement longue, puisqu'elle est de 42 mois en moyenne. Ce chiffre doit plus être interprété comme la durée pendant laquelle les chômeurs n'ont pas eu accès à un "véritable" emploi, que comme la véritable durée du chômage, où les individus n'auraient pas exercé la moindre activité, même la plus marginale. Mais si les chiffres de du-

TABLEAU 3
CARACTERISTIQUES DES CHOMEURS

-		Effectifs	%	Age moyen	Nombre d'année d'étude	% de chômeurs de plus de 2 ans	Prétentions salariales mensuelles en milliers de Fcfa
Primo-demandeurs	Hommes	22000	31,9	24,4	11,1	60,9	57
	Femmes	20000	28,8	25,3	9,4	66,8	37
Perte d'emploi	Hommes	19000	28,7	35,7	8,5	58,8	53
	Femmes	17000	10,6	29,4	8,2	36,9	41
Total		68000	100	28,5	9,5	59,5	48

rées moyennes de chômage doivent être considérés avec réserve, il n'en constituent pas moins un indicateur de l'extrême difficulté des chômeurs à s'insérer et/ou se réinsérer sur le marché du travail.

La difficile intégration sur le marché du travail touche toutes les catégories de chômeurs, aussi bien les primo-demandeurs que ceux qui ont perdu leur emploi (resp. 45 et 37 mois), les hommes que les femmes (resp. 42 et 44 mois), les migrants que les natifs (resp. 42 et 43 mois), les chefs de ménages que leurs enfants (36 mois dans les deux cas).

Le mode de recherche d'emploi.

Pour l'immense majorité des chômeurs, la recherche d'emploi s'effectue sur une base individuelle, soit à travers la mobilisation du réseau des solidarités familiales ou ethniques (57 % des cas), soit en prospectant directement auprès de employeurs (30,1 %). Les agences de placement (Bureau de Main-d'Oeuvre, Fonds National pour l'Emploi) ne sont utilisés comme vecteur de recherche que par 4 % des chômeurs.

Les modes de prospection ne sont pas sensiblement différents suivant que l'on a déjà travaillé ou non, sinon que les primo-demandeurs utilisent les petites annonces et les média (11,1 %), tandis que ceux qui ont perdu leur emploi comptent plus sur leur réseau de connaissances.

Les faibles taux d'inscription des chômeurs au BMO ou FNE (resp. 8 % et 8,9 %), s'expliquent principalement par la vision pessimiste

qu'ont les chômeurs sur la capacité de ces institutions à leur trouver un emploi. 40 % des non inscrits ne pensent pas pouvoir être aidés par ces agences.

Il faut noter toutefois que ces institutions sont particulièrement mal connues, puisque 47 % des chômeurs non inscrits soit n'en ont jamais entendu parler, soit ne savent pas comment s'inscrire.

Le type d'emploi recherché.

Dans leur très grande majorité, les chômeurs recherchent un emploi salarié permanent et à plein temps. Il s'agit donc bien d'une population disponible pour travailler, et non d'un volant de main-d'oeuvre situé aux marges de l'activité économique. C'est avant tout la sécurité de l'emploi et du salaire qui attire les chômeurs vers des emplois salariés.

Cette valorisation de la sécurité traduit une forte aversion pour le risque de la part des chômeurs. Il faut sans doute y voir l'effet de la régression de la demande du travail induite par la crise économique. A l'inverse, les possibilités de promotion interne, la sécurité sociale ou l'espérance de gains supérieurs comme salariés, ne constituent pas pour les chômeurs une motivation essentielle

Cependant, il convient de remarquer que près de 35 % des chômeurs qui visent un emploi salarié font ce choix parce qu'ils n'ont pas pu se mettre à leur compte dans de bonnes conditions. Ce résultat tend à montrer que la condition salariale n'est pas l'ambition ultime des chômeurs et

dépend fortement de la conjoncture économique.

Ainsi, la situation dégradée qu'enregistre le secteur informel (en termes de débouchés et de revenus) explique peut-être pourquoi seulement 8 % des chômeurs désirent se mettre à leur compte.

Prétentions salariales des chômeurs.

Un facteur explicatif potentiel du chômage à Yaoundé pourrait venir de prétentions salariales trop élevées de la part des chômeurs eu égard aux conditions d'embauche en vigueur. Effectivement, le revenu désiré moyen des chômeurs dépasse 80 000 Fcfa par mois, soit un montant supérieur de près de 80 % au revenu moyen du travail effectivement constaté sur le marché.

Cependant, 95 % des chômeurs se déclarent prêts à réviser à la baisse leurs prétentions si le chômage se prolonge. Finalement, le revenu minimum, qu'ils considèrent en moyenne comme acceptable est de 48 000 Fcfa, soit une rémunération à peine supérieure au revenu réel moyen effectivement payé (cf infra).

Evidemment, l'explication des disparités du salaire de réservation (rémunération en deçà de laquelle un individu se retire du marché du travail) des chômeurs demanderait à être affinée, en fonction de paramètres tels que l'expérience professionnelle, le niveau de qualification, le sexe, l'âge, et le type d'emploi désiré. Ainsi, si l'on compare les prétentions des chômeurs et les salaires du marché suivant le secteur institutionnel, on constate que les salaires de réservation sont plus faibles dans le secteur moderne (public et privé), mais supérieurs dans le secteur des PME et le secteur informel. Quant à ceux qui se déclarent indifférents au type de secteur d'embauche, ils revendiquent un salaire inférieur au salaire moyen constaté dans l'ensemble des secteurs. Si le salaire de réservation des chômeurs est légèrement plus élevé que le salaire effectif moyen, c'est que les chômeurs sont proportionnellement plus nombreux à chercher des emplois protégés dans des secteurs à forte rémunération (notamment les entreprises parapubliques).

A ce niveau d'analyse, on peut conclure que les prétentions salariales des chômeurs

sont globalement cohérentes avec la structure des rémunérations des actifs occupés. Les chômeurs montrent une forte flexibilité en ce qui concerne leurs exigences salariales, mais celles-ci semblent être globalement supérieures aux rémunérations de leurs homologues qui ont un emploi, ce qui pourrait constituer un facteur aggravant du chômage.

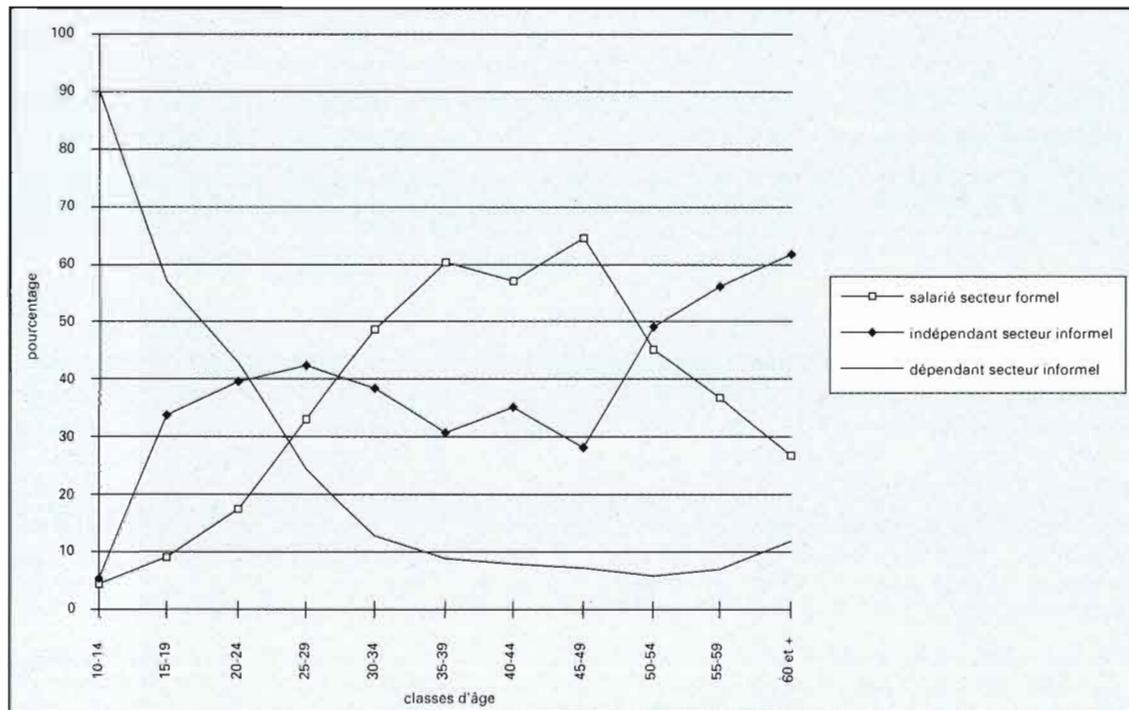
IV.- STRUCTURE ET DYNAMIQUE DES EMPLOIS

Au sein de la population active de Yaoundé, 207 000 personnes exercent un emploi. Par conséquent, le nombre moyen de personnes à charge par actif occupé (soit "le taux de dépendance") est de 2,82. Ce taux atteint même 3,22 pour les individus qui perçoivent un revenu pour leur travail. Ceci porte le nombre moyen d'actifs occupés par ménage à 1,39.

Le taux de salarisation, qui mesure le degré de formalisation des relations de travail, est à Yaoundé de 49,1 %. Donc, un peu moins d'un emploi sur deux est un emploi salarié. Ce taux est variable en fonction du type de secteur et de main-d'oeuvre. Il est bien sûr plus élevé sur le marché "primaire" du travail, dans le secteur formel (privé et public), et pour le type de main-d'oeuvre qui y est employé : hommes, chefs de ménage, main-d'oeuvre dans la force de l'âge entre 35 et 50 ans, main-d'oeuvre qualifiée.

Il est intéressant d'analyser **la composition de la main-d'oeuvre** en fonction de l'âge. Nous identifierons trois groupes : les salariés du secteur formel, les travailleurs indépendants du secteur informel (patrons et comptes propres), et les travailleurs dépendants du secteur informel (salariés, apprentis, aides familiaux). Trois périodes semblent se succéder. Une première étape, jusqu'à l'âge de 25 ans environ, où la grande majorité des actifs occupés exercent dans le secteur informel, principalement comme travailleurs dépendants. La seconde étape voit l'émergence du salariat dans le secteur formel comme mode d'insertion sur le marché du travail

GRAPHIQUE 4
REPARTITION DES ACTIFS OCCUPES PAR AGE ET PAR TYPE D'EMPLOI



(entre 25 et 50 ans), tandis que la troisième étape se caractérise par un retour de la main-d'oeuvre vers des emplois informels, sous forme de travailleurs indépendants (établissement à son compte).

Il est tentant d'interpréter ce profil par âge en termes de cycle de vie professionnelle. Cependant, nous nous garderons de franchir ce pas. En effet, la dépression en œuvre depuis près de dix ans est aujourd'hui le facteur clef de l'affectation sectorielle de la main-d'œuvre (cf. infra, dynamique des emplois).

La répartition par secteur institutionnel des emplois est un bon indicateur synthétique de la structure du marché du travail. On distingue 5 secteurs : les administrations publiques, le secteur parapublic, le secteur privé formel, le secteur informel, et enfin les associations et les institutions privées sans but lucratif (que nous appellerons par la suite le secteur social). C'est évidemment le secteur informel qui occupe une place prépondérante

dans cet ensemble : 57,3 % des actifs occupés y sont employés. Le secteur public vient en seconde position avec 28,4 % des emplois (23 % dans l'administration et 5,3 % dans les entreprises parapubliques). Il convient de noter la place excessivement restreinte du secteur privé moderne eu égard au rôle qu'il est censé jouer dans la stratégie de dynamisation de l'offre productive, puisque seulement 12,8 % des actifs occupés y travaillent.

Les emplois publics sont naturellement concentrés dans les branches non marchandes. Même dans le cas des entreprises parapubliques, l'emploi industriel ne compte que pour 12 %, soit une proportion à peine équivalente à la moyenne de l'ensemble du marché du travail.

Les emplois publics absorbent la plus grande part des emplois salariés qualifiés, puisque plus de 90 % des cadres supérieurs et 80 % cadres moyens y travaillent. Le niveau scolaire de la main-d'œuvre équivaut à 12

ans, et un quart des agents du secteur public fait des études supérieures. C'est encore dans ce secteur que l'âge moyen est le plus élevé (36 ans), résultat associé à une très forte stabilité des emplois (plus de 10 ans en moyenne). Le secteur public semble jouer un rôle crucial dans la reproduction des ménages puisque près des trois quarts de ces emplois sont occupés par des chefs de ménage.

Le secteur privé formel ne possède pas les caractéristiques propres aux entreprises "modernes" (c'est à dire au secteur institutionnel des Sociétés et Quasi-Sociétés de la comptabilité nationale) que l'on peut constater dans les pays industrialisés. Le taux de salarisation n'atteint que 68,5 %, seulement 17,1 % des effectifs sont employés dans des établissements de plus de 100 personnes, tandis que 31 % travaillent dans des établissements de moins de 6 personnes.

Ce secteur n'absorbe que 21,2 % des effectifs industriels, 35 % des services bancaires et 42 % des services aux entreprises. Plus de la moitié des postes sont des emplois commerciaux ou de services aux ménages. Ce ré-

sultat montre la faiblesse structurelle de la base industrielle à Yaoundé, puisque sur une population active de 273 000 personnes, seulement 25 000 personnes travaillent dans l'industrie, et moins de 6 000 dans l'industrie moderne (privé et parapublic).

Les caractéristiques de la main-d'oeuvre dans ce secteur sont intermédiaires entre celles enregistrées dans le secteur public et celles du secteur informel.

La main-d'oeuvre du **secteur informel**, enfin, se concentre dans des établissements de petite taille exerçant dans des conditions d'activité précaires. 90 % des emplois proviennent d'unités de production de moins de 6 personnes, et 61,5 % sont des auto-emplois. De fait, le taux de salarisation le plus faible de l'ensemble des secteurs institutionnels : 20 %. La précarité des établissements se mesure par le fait que moins d'un quart des emplois sont réalisés dans de véritables établissements, tandis que 28 % le sont sur la voie publique et 28% à domicile.

L'emploi informel est avant tout commercial (37 %) et de service auprès des mé-

TABLEAU 4
STRUCTURE DES EMPLOIS PAR SECTEUR INSTITUTIONNEL

	Effectifs en milliers	%	Age moyen	% de femmes	% de migrants	Nombre moyen d'années d'études	Ancienneté moyenne dans l'emploi(mois)
Administration publique	46	23	36,9	36,9	81,7	11,9	127
Entreprise publique	11	5,4	37	23,6	78,7	11,1	121
Secteur privé formel	26	12,8	33,9	30,2	76,2	9,6	77
Secteur informel	119	57,3	30,6	46,5	72,2	7,1	58
Secteur social	4	1,6	31,6	43	71,6	10,7	59
Total	206	100	32,8	40,9	75,3	8,8	80

nages (20,3 %). Mais il compte aussi plus de 15 % d'emplois industriels (surtout dans la confection, la menuiserie, et les boulangeries), soit une proportion légèrement supérieure à la moyenne. Ce résultat, auquel s'ajoute le fait que le secteur informel absorbe 73 % des emplois industriels renforce le constat précédent de faiblesse du tissu industriel dans la capitale.

La main-d'oeuvre y est jeune (28 % de moins de 26 ans), mais peu qualifiée. Le niveau d'étude moyen dépasse à peine l'école primaire, tandis que seulement 5 % des informels ont fait des études supérieures.

De plus, c'est le secteur le plus "féminin" (deux femmes sur trois y sont employées), et celui qui concentre la main-d'oeuvre secondaire du ménage (hors chef de ménage), tout

particulièrement les membres n'appartenant pas au noyau nucléaire de la famille.

Contrairement à une idée reçue, qui met en avant le rôle de la migration pour expliquer la genèse du secteur informel, c'est dans le secteur informel que la proportion de migrants est la plus faible, celle-ci atteignant son maximum dans le secteur public. Ce résultat tend prouver l'importance du "drainage des élites scolaires" dans le processus de migration vers la capitale, compatible avec l'origine essentiellement urbaine des migrants constatée dans la première partie.

Dynamique des emplois.

La date de prise de l'emploi actuel est un précieux indicateur pour comprendre la dynamique de création des emplois sur le marché de Yaoundé.

En premier lieu, le temps moyen passé dans l'emploi actuel par les actifs de Yaoundé est de 6 ans et demi. Mais la situation des différents secteurs institutionnels est contrastée. C'est dans le secteur public que la longévité est maximum (10 ans et demi), et dans le secteur informel que la rotation dans l'emploi est la plus élevée (près de 5 ans). Mais si la stabilité des emplois publics semble être un mode de gestion généralisé dans ce secteur, tel n'est pas le cas dans le secteur informel où coexistent des emplois très anciens avec des emplois récemment créés. Ainsi, plus de la moitié des informels exercent leur emploi actuel depuis moins de 3 ans, alors que seulement 11 % des employés publics sont dans ce cas. Il faut y voir l'effet direct de la conjoncture économique sur le marché du travail.

Le déclenchement et l'aggravation de la récession depuis 1985 se traduit par une contribution sans cesse croissante du secteur informel à la création brute d'emplois. Ainsi en 1992, plus de 82 % des emplois créés dans l'année l'ont été par le secteur informel, alors que le secteur public ne contribuait que pour 5 %. La montée en puissance du secteur informel est très nette à partir de 1985. Avant cette année le marché du travail semblait jouir d'un régime stationnaire, le secteur public créant environ la moitié des emplois, le sec-

teur informel un tiers, le reste revenant au secteur privé formel (et de façon marginale, au secteur social). A partir de cette date, la contribution du secteur public n'a cessé de se contracter au profit du secteur informel.

Donc la répartition actuelle de la main-d'oeuvre est le résultat de cette accumulation de flux, marqué par un effet de substitution entre emplois publics et emplois informels, le secteur privé formel gardant une part inchangée (entre 10 et 15 % des emplois créés). A grands traits, on peut avancer que la proportion d'emplois informels dans l'ensemble des emplois de la capitale a presque doublé en 8 ans.

Ce mouvement s'est accompagné d'une précarisation croissante des nouveaux emplois informels, comme nous le verrons dans la partie suivante, et d'une explosion du chômage.

La pluri-activité.

Souvent mise en avant, la pluri-activité est considérée comme une stratégie des ménages et des individus pour accroître leur revenu, et compenser sa chute en période de récession. Sur 207 000 actifs occupés à Yaoundé, 17 500 déclarent exercer une activité secondaire, ce qui porte le taux de pluri-activité à 8,3 %.

Contrairement à un argument parfois invoqué, ce taux de pluri-activité est au plus faible chez les fonctionnaires de l'administration, avec 5,3 %, et chez les salariés des entreprises publiques (6,6 %). Le maximum est atteint pour les travailleurs du secteur social (15 %), en partie grâce à la faiblesse des horaires dans leur emploi principal. Quant aux employés du secteur privé (formel et informel), ils occupent une position intermédiaire, avec un taux de pluri-activité d'environ 9 %.

Ces emplois secondaires s'exercent presque exclusivement dans le secteur privé, le secteur informel en accueillant 85 % à lui seul. Ce sont pour près des trois quarts des emplois non salariaux.

Si pour ceux qui exercent un emploi secondaire, ce dernier fournit un complément de revenu substantiel, de 36 000 Fcfa par mois pour une charge de travail hebdoma-

daire de 15 heures en moyenne, au niveau macro-économique, l'impact de la pluri-activité est faible. Ainsi, en rapportant le volume de travail et la somme des revenus générés par les activités secondaires à l'ensemble des actifs occupés, à peine une heure par semaine est consacrée à l'exercice d'une activité secondaire, qui génère un surplus monétaire par tête inférieur à 2 000 Fcfa par mois.

V.- REVENUS DU TRAVAIL ET CONDITIONS D'ACTIVITE

En matière de revenus et de conditions de travail, tout oppose le secteur public (administration et entreprises publiques) au secteur

privé (entreprises privées ou associatives, formelles ou informelles).

Dans le secteur public, où l'ancienneté moyenne des salariés est la plus élevée, les revenus sont également supérieurs. Le revenu moyen mensuel est plus important dans les entreprises publiques que dans l'administration : 94000 Fcfa contre 86 000 Fcfa. Ces revenus sont mesurés avant l'application de la baisse du salaire de fonctionnaires décidée début 1993. Le vieillissement des fonctionnaires est un phénomène qui risque à terme d'affecter négativement le dynamisme du secteur public, à un moment où ce dernier est fortement sollicité pour accroître sa productivité.

Dans les entreprises privées formelles et

TABLEAU 5
CARACTERISTIQUES DES SECTEURS D'ACTIVITE

	TOUS ACTIFS		TRAVAILLEURS DEPENDANTS		
	Horaires hebdo moyens (heures)	Revenus mens moyens (en milliers de Fcfa)	% de travailleurs réguliers	% de contractuels	% de bulletins de paye
Administration publique	39,9	86	99,2	95,3	95,3
Entreprises publiques et parapubliques	39,1	94	99,9	87,7	91,1
Entreprises privées formelles	41,5	43	84,8	43,6	44
Entreprises privées informelles	37,9	26	73,9	13,8	7
Entreprises associatives et autres	27,6	34	84,4	51,3	54,1
Total	38,7	45	88	57,4	55,6

le secteur social, l'ancienneté est beaucoup plus faible. Les revenus moyens mensuels approchent 43 000 FCFA dans le privé et 34 000 FCFA dans l'associatif ; mais les revenus horaires sont voisins, du fait des semaines de travail beaucoup plus légères dans le secteur social.

Enfin, le secteur privé informel, qui concentre 57,3 % des emplois, a une position très particulière. L'ancienneté des actifs y est faible et les revenus moyens très bas : 26 000 FCFA par mois, pour près de 38 heures de travail hebdomadaires.

Ces écarts s'expliquent, en partie, par les

différences de structures d'emplois entre les secteurs d'activité.

Dans le public, près de la moitié des actifs sont des cadres (moyens ou supérieurs) alors que, dans le secteur informel, les deux tiers des actifs travaillent à leur propre compte sans diriger de salarié.

On est donc conduit, pour permettre les comparaisons, à combiner catégories sociales et secteurs d'activité (formel ou informel) (voir le tableau 6).

On observe que les cadres et patrons des secteurs formels ont une situation très particulière: la plus forte ancienneté moyenne et

les plus forts revenus, pour des horaires de travail relativement légers.

Viennent ensuite les cadres et patrons de l'informel, dont l'ancienneté est beaucoup plus faible et les revenus très nettement inférieurs, pour des horaires moyens sensiblement plus lourds.

L'écart est également très net entre les secteurs formels et informels pour les employés, ouvriers et manoeuvres. Leur revenu moyen est inférieur de 30 % dans l'informel, malgré des semaines de travail plus longues. L'ancienneté moyenne de ces salariés y est inférieure de moitié.

Chez les apprentis et aides familiaux, la

situation est moins contrastée, mais l'écart des revenus moyens est également en défaveur de l'informel.

Les travailleurs à compte propre du secteur informel représentent, à eux seuls, 36 % des actifs occupés. En moyenne, ils bénéficient de revenus très faibles : moins de 24 000 FCFA par mois, soit 40 % de moins que les employés, ouvriers et manoeuvres des secteurs formels.

64 % des travailleurs à compte propre gagnent moins de 15 000 FCFA par mois, et seulement 8 % plus de 50 000 FCFA. Aucun autre statut ne concentre une aussi forte proportion de travailleurs à bas revenus.

TABLEAU 6
CARACTERISTIQUES DES STATUTS D'ACTIVITE

STATUT	%	Ancienneté moyenne (année)	Horaires hebdomadaires (heures)	Revenus mensuels moyens (en milliers de Fcfa)
SECTEUR FORMEL				
Cadres et patrons	16,4	10	38,3	126
Employés, ouvriers, manoeuvres	22,3	9	41,5	39
Apprentis et aides familiaux	2,3	3,5	40,4	20
SECTEUR INFORMEL				
Cadres et patrons	3,2	5	41,1	73
Comptes propres	36,3	5,9	35,6	24
Employés, ouvriers, manoeuvres	10,5	4,1	43,3	28
Apprentis aides familiaux et autres	9	2,1	38,9	17
TOTAL	100	6,7	38,7	45

En outre, on constate de très fortes disparités en matière de durée du travail. D'un côté, 46 % de comptes propres travaillent moins de 35 heures par semaine, et, de l'autre, 30 % travaillent au delà de 48 heures. Les horaires "normaux" (35 à 48 heures), qui sont dominants pour les salariés des secteurs formels, sont l'exception chez les travailleurs indépendants.

Pour l'ensemble de la population active, la durée du travail a une distribution très étalée : 32 % travaillent moins de 35 heures et près de 27 % plus de 48 heures.

Au total, 62 000 personnes travaillent moins de 35 heures contre leur gré, notam-

ment parce que la demande est trop faible. **On est en présence d'un phénomène de sous-emploi visible massif, qui touche 30% des actifs occupés.**

L'analyse de la dispersion des revenus montre une forte concentration vers les bas revenus. (graphique 5)

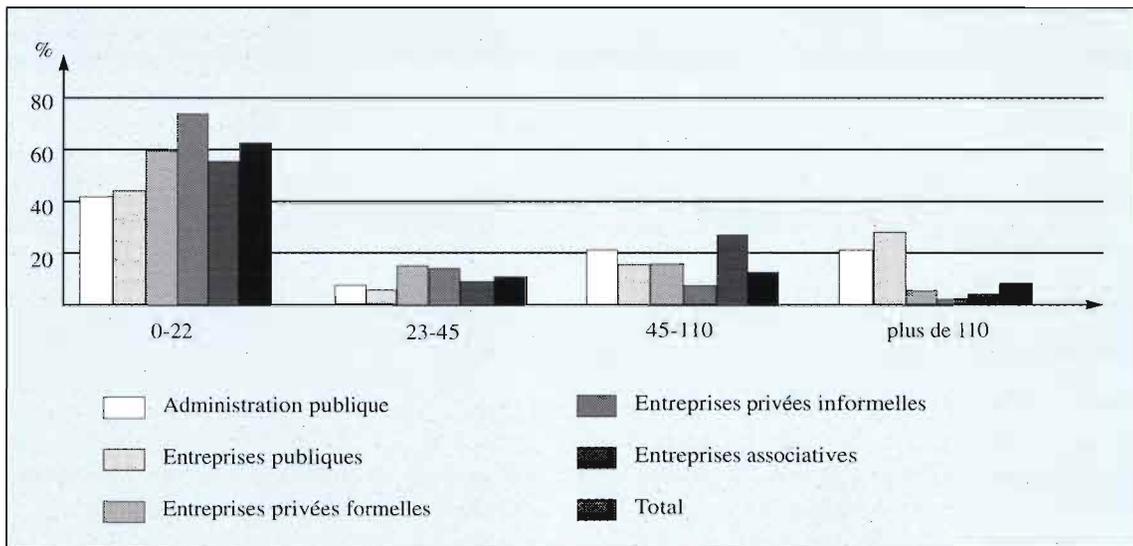
Ainsi, près des deux tiers des actifs occupés perçoivent moins de 22 000 Fcfa par mois, un montant voisin du salaire minimum des catégories les moins qualifiés. Mais ils sont trois sur quatre dans le secteur informel. Le secteur public se différencie des autres secteurs par une forte concentration dans les tranches de revenus élevés. Ainsi, près de la

moitié des fonctionnaires gagnent plus de 45 000 Fcfa. Un quart des travailleurs du secteur privé formel sont dans ce cas, et seulement 10% des membres du secteur informel.

Comme le montre le tableau 5, le travail régulier est la règle dans le secteur public. Il est beaucoup moins fréquent dans le secteur privé, et notamment le privé informel, où la

GRAPHIQUE 5 DISTRIBUTION DES REVENUS MENSUELS PAR SECTEUR INSTITUTIONNEL

(en milliers de Fcfa)



main-d'oeuvre dépendante (salariés, apprentis et aides familiaux) est employée, pour 26 %, à un travail occasionnel.

Les types de relations de travail sont également très diversifiés selon les secteurs : 95 % de contrats dans l'administration (pour l'essentiel à durée indéterminée), contre 88 % dans les entreprises publiques et 44 % dans le secteur privé formel.

Dans le secteur privé informel, la contractualisation est l'exception : seulement 14 % de travailleurs dépendants ont un contrat et 7 % un bulletin de paye.

Chez les employés, ouvriers et manoeuvres du secteur privé formel, 46 % ont un contrat de travail, alors qu'ils sont seulement 13 % dans l'informel : un simple accord verbal (44 %) ou rien du tout (43 %) y suppléent.

Si l'on prend en compte les prestations sociales (tableau 7), les écarts entre les différents statuts sont encore mis en relief.

Les cadres des secteurs formels (public

et privé confondus) bénéficient de congés payés et des prestations CNPS (et organisme assimilé pour le secteur public) pour environ 80 %.

Les avantages en nature et les autres primes sont globalement moins répandus.

Les employés, ouvriers et manoeuvres des secteurs formels sont nettement mieux lotis que leurs collègues de l'informel : 62 % ont droit à des congés, contre 10 %, et ils bénéficient également, en plus grand nombre, des autres avantages.

Chez les apprentis et aides familiaux, comme chez les travailleurs indépendants, les prestations sociales sont à peu près inexistantes dans tous les secteurs d'activité.

Comme les indépendants constituent la majorité des actifs dans l'informel, ceci accroît encore l'écart entre les deux secteurs.

Si l'on compare les montants ou équivalents monétaires de ces différentes prestations, il apparaît que le premier poste est la valeur des congés annuels qui représentent,

TABLEAU 7
TAUX DE BENEFICIAIRES DES PRESTATIONS (en %)

STATUT	Prime de fin d'année	Autres primes	Participation aux bénéfices	Congés payés	CNPS ou équivalent	Service médical	Avantages en nature
SECTEUR FORMEL							
Cadres	6,8	13,5	1,8	78,1	79,8	12,3	24,8
Employés, ouvriers, manœuvres	7,4	8,1	1,6	62,2	65	12,9	9,2
Apprentis et aides familiaux	0	0	0	0	0	3,5	3,5
SECTEUR INFORMEL							
Employés, ouvriers, manœuvres	3,9	1,4	0	10,4	3	7,4	7,1
Apprentis et aides familiaux	0	0,5	0	0	0	1,8	4,1
TOTAL (tous statuts)	3,1	4,1	0,9	27,5	27,4	5,9	7,3

dans le secteur formel, environ 3 semaines de salaire en moyenne.

Viennent ensuite (pour ceux qui les perçoivent) les avantages en nature, puis les primes de fin d'année. Les autres primes et la participation aux bénéfices apportent aux salariés de très maigres compléments.

Enfin, le taux de syndicalisation moyen est très faible dans la population active : moins de 3 %.

Apprécié d'un pont de vue institutionnel,

il est maximal dans les entreprises publiques : 14 %.

Par branches, il est supérieur à 20 % dans deux d'entre elles: le papier-édition et les boissons-tabacs. Il est significatif (entre 10 % et 20 %) dans les branches transport-communication, services aux entreprises et l'électricité-gaz-eau.

Dans le BTP, le commerce et les services (marchands ou non), le syndicalisme est très peu répandu.



DIAL est un groupement d'intérêt scientifique fondé par l'ORSTOM, EUROSTAT et le CESD-Paris pour développer une capacité européenne de réflexion, d'analyse et d'évaluations macro-économiques sur les politiques d'ajustement structurel dans les pays A.C.P. Dans la réalisation de son programme de travail, DIAL reçoit des appuis financiers de ses membres fondateurs ainsi que du ministère français de la coopération et du développement et de la Direction du développement (DG 8) de la Commission des Communautés Européennes.

ORSTOM : Institut français de recherche scientifique pour le développement en coopération

EUROSTAT : Office Statistique des Communautés Européennes

CESD -Paris : Centre européen de formation des statisticiens économistes des pays en voie de développement

METHODOLOGIE

La technique utilisée pour l'élaboration du plan de sondage constitue une "première" méthodologique en Afrique. Elle est fondée sur l'utilisation de la télédétection spatiale et a été mise au point à l'ORSTOM.

A partir d'une image satellite et d'une mosaïque des photos aériennes de la ville, les limites réelles de la conurbation de Yaoundé ont pu être tracées; des critères de stratification pertinents ont été déterminés sur la base de la densité de la surface bâtie observée, afin d'effectuer un tirage aléatoire des îlots (pâtés de maison). Les îlots tirés ont fait l'objet d'une mesure au sol de la surface bâtie, destinée à recalculer les paramètres de la stratification et d'un dénombrement exhaustif des ménages présents. Un tirage aléatoire systématique parmi les ménages ainsi dénombrés a ensuite permis de constituer un échantillon représentatif des ménages à Yaoundé. Il s'agit donc d'un sondage aréolaire stratifié à deux degrés, le premier consistant en un tirage d'îlots, le second en un tirage de ménages dans les îlots.

Les opérations de dénombrement des ménages ont eu lieu en octobre-novembre 1992 et la collecte sur le terrain en janvier-février 1993. Les mois de mars-avril ont été consacrés à la saisie et à l'apurement des fichiers. Finalement, les fichiers ont été analysés au cours des mois avril-mai pour une publication des premiers résultats en juin 1993.

En définitive, 12 994 ménages ont été dénombrés dans 331 îlots, dispersés dans toute la ville. 11 172 personnes appartenant à 1 961 ménages ont pu être enquêtées. Cet échantillon a permis d'identifier 7 856 individus de 10 ans et plus, dont 2 947 actifs occupés et 832 chômeurs, assurant la qualité des estimateurs statistiques pertinents.

La technique d'échantillonnage utilisée est sans biais. De plus, elle permet de calculer des intervalles de confiance. Ainsi, on obtient pour quelques variables clefs, et au seuil de 5%:

Population totale : 793 000 +/- 68 000	Taux d'activité : 49,8% +/- 2,1%
Population active : 275 000 +/- 29 000	Taux de chômage : 24,6% +/- 2,2%
Chômeurs : 68 000 +/- 9 000	Taux de salarisation : 49,1% +/- 3,8%

CONCEPTS ET INDICATEURS

Ménage ordinaire : Il est constitué par une ou plusieurs personnes (ayant des liens de sang, de mariage ou non), vivant dans la même unité d'habitation, prenant le plus souvent leurs repas en commun et généralement subvenant en commun aux dépenses courantes. Ce groupe reconnaît généralement l'autorité d'une seule personne comme chef de ménage.

Population en âge de travailler : population âgée de 10 ans et plus.

Population active : chômeurs plus population active occupée.

Chômeurs : personnes n'ayant pas travaillé (ne serait-ce qu'une heure) lors de la semaine précédant l'enquête, et ayant recherché un emploi au cours du mois précédant l'enquête.

Population active occupée : population ayant travaillé au moins une heure au cours de la semaine précédant l'enquête, plus les personnes n'ayant pas travaillé mais qui ont normalement un emploi et qui sont soit en vacances, soit malades, soit en grève, soit qui sont en arrêt provisoire de travail, plus tous les individus qui doivent commencer à travailler au cours du mois suivant l'enquête.

Secteur Informel : ensemble des unités de production qui ne possèdent pas de numéro statistique (n°SCIFE).

Taux d'activité : rapport de la population active à la population en âge de travailler.

Taux de chômage : rapport du nombre de chômeurs à la population active.

Taux de dépendance : rapport du nombre de personnes au chômage ou inactives, au nombre d'actifs occupés au sein de chaque ménage.

Taux de salarisation : rapport du nombre de salariés, à la population active occupée.

Taux de pluri-activité : rapport du nombre de personnes exerçant un ou plusieurs emplois secondaires, à la population active occupée.

Taux de sous-emploi visible : rapport du nombre d'actifs occupés travaillant involontairement moins de 35 heures par semaine.

POUR DIAL :

BERTHELIER Pierre
COGNEAU Denis
ROUBAUD François

POUR LA DSCN :

BACKINY YETNA Prosper
KEMGO Pierre
KINGNE Appolinaire
KOUAN Félix
MESSINA ABANDA Célestine
NEPETSOUN
NGUENEVIT
TCHAMDA Claude
TCHUINO David
TJOMB NGUE
YAMGAM Emmanuel

DIAL

14, Bd. Saint-Martin
75010 PARIS - FRANCE
Tél : (33) 1-42 08 33 88
Fax : (33) 1-42 08 81 60

DSCN/MINPAT

YAOUNDE
CAMEROUN
Télex : 82 03 KN
Tél : (237) 22 04 45
Fax : (237) 22 15 09